



# Les mesures d'accompagnement en faveur de la biodiversité sur l'autoroute A65

## Synthèse et retour d'expérience

# PREAMBULE

L'autoroute A65 Langon Pau premier projet autoroutier français post Grenelle II,

L'inscription obligatoire du projet dans la bande Déclarée d'Utilité Publique (300 m de large),

La mise en place de la doctrine ERC comme fil conducteur depuis la phase de conception du projet et sur la durée du contrat de concession (fin 2066)

# PREAMBULE

Une prise de conscience de la nécessité d'intégrer la prise en compte de l'environnement non comme une contrainte mais comme un enjeu,

Un dispositif ERC inédit notamment en termes de mesures compensatoires (1377 ha à maîtriser et à gérer sur la durée du contrat de concession).

# 1. Cadre du dispositif

Une proposition innovante d'A'LIENOR :  
en PLUS du dispositif ERC ...

**Réserver une enveloppe financière de  
1 500 000 €**

**destinée à participer à des actions favorables à  
des espèces emblématiques rencontrées le long  
du tracé de l'A65 ...**

## 2. Détails du dispositif

### 6 programmes retenus :

- PNA Vison
- PRA Écrevisses à pattes blanches
- PRA Chiroptères
- PRA Fadets
- PRA Odonates
- PRA Cistude d'Europe

## 2. Détails du dispositif

Une répartition de l'enveloppe, entre les différents programmes, prescrite au travers de l'arrêté ministériel du 7 juillet 2008, imposant de plus un délai de mise en œuvre de ces mesures à A'LIENOR (de l'ordre de 3 à 5 ans ...)

## 2. Détails du dispositif

- PNA Vison : 550 000 euros (5 ans)
- PRA Écrevisses à pattes blanches : 300 000 euros (5 ans)
- PRA Chiroptères : 250 000 euros (5 ans)
- PRA Fadets : 250 000 euros (5 ans)
- PRA Odonates : 50 000 euros (3 ans)
- PRA Cistude d'Europe : 100 000 euros (3 ans)

## 2. Détails du dispositif

Le principe de participation financière à des programmes engagés/programmés permet d'optimiser le délai de mise en œuvre des mesures et de garantir, a priori, un respect des impératifs d'échéance fixés par l'arrêté.



## 3. Structuration du dispositif

- *Coordination* : DREAL Aquitaine
- *Financement* : Fonds Européen / **A'LIENOR** /  
État / Région / Agence de l'eau ...
- *Pilotage opérationnel* : Associations

# 3. Structuration du dispositif

Programme/Espèce	Opérateur(s)
PRA Cistude	Cistude Nature
PRA Chiroptères	CEN Aquitaine / LPO
PRA Odonates	CEN Aquitaine
PRA Fadet	CEN Aquitaine
PRA Écrevisse à Pattes Blanches	Fédération de Pêche 33 /ARFA
PNA Vison	Cistude Nature

## 3. Structuration du dispositif

- Formalisation du partenariat au travers d'une convention entre A'LIENOR et chaque Opérateur,
- Convention précisant les obligations de chacune des parties.

# 4. Avancement

Programme/Espèce	Échéancier
PRA Cistude	TERMINE
PRA Chiroptères	TERMINE
PRA Odonates	TERMINE
PRA Fadet	TERMINE
PRA Écrevisse à Pattes Blanches	TERMINE
PNA Vison	EN COURS ... (*)

(\*)Une convention tripartite A'LIENOR/DREAL NA/CD33 est en cours de signature pour l'aménagement de franchissement en faveur des mammifères semi aquatiques sur 37 ouvrages départementaux.

# 5. Retour d'expérience

## LES POINTS POSITIFS :

- Une volonté partagée de travailler dans un objectif commun : participer à des actions en faveur de la Biodiversité
- Des débats enrichis par des approches diverses et des points de vue complémentaires
- La reconnaissance de l'apport de ces programmes

# 5. Retour d'expérience

## LES DIFFICULTES RENCONTREES :

- Des attentes parfois divergentes entre les acteurs, sur la priorisation des actions notamment,
- La contrainte forte des délais réglementaires,
- Des méthodes de travail différentes.

# 5. Retour d'expérience

## CONCLUSION :

Un bilan globalement très positif et, pour A'LIENOR, le sentiment d'une collaboration très réussie malgré la diversité des acteurs impliqués.

# Merci de votre attention

